



FORMATION

Revisiter les lieux communs de la justice

SAMEDI 31 JANVIER 2026 / 9H-17H

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE – PARIS 7^E



INTERVENANTS

Direction scientifique :

- **Philippe Voulard**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale

Intervenants :

- **Francesca Seatelli**, avocate au barreau de Bastia
- **Thomas Klotz**, avocat au barreau de Paris
- **Sébastien Schapira**, avocat au barreau de Paris
- **Charlotte Caubel**, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris
- **Sophie Obadia**, avocate au barreau de Paris
- **Karine Bourdié**, avocate au barreau de Paris, co-président de l'ADAP
- **Romain Boulet**, avocat au barreau de Paris, co-président de l'ADAP



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Intégrer le temps et le doute dans sa stratégie de défense.
- Optimiser l'usage de l'écrit, de l'oral et de l'image dans sa plaidoirie.
- Adapter sa posture face à la partie civile et aux enjeux de la profession.



VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

Le temps bénéficie-t-il à l'accusé ?

- Comment l'appréhender, comment l'expliquer
- Faut-il en jouer, le combattre et le plaider ?

Francesca SEATELLI, avocate au barreau de Bastia

Le poids des mots, le choc des photos

- Quel est le rôle de l'image dans une procédure et au cours du procès ?

- L'image peut-elle égaler, voire remplacer la parole ?

Thomas KLOTZ, avocat au barreau de Paris

Une plaidoirie s'écrit-elle ?

- Comment la préparer ?
- Comment passer de l'écrit à la parole ?

Sébastien SCHAPIRA, avocat au barreau de Paris

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

Le regard d'un magistrat sur le doute

- Le doute bénéficie-t-il vraiment à l'accusé ?
- De quel doute s'agit-il ?

- Comment le plaider ?

Charlotte CAUBEL, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris

La partie civile, intouchable

- La partie civile est-elle vraiment sacrée ?
- Comment et jusqu'où défendre sans risquer la victimisation secondaire ?

Sophie OBADIA, avocate au barreau de Paris

L'avocat est-il seul au monde ?

- Cette solitude, faut-il l'aimer ?
- Faut-il la fuir ? La partager ?

Karine BOURDIÉ et **Romain BOULET**, avocats au barreau de Paris et co-présidents de l'ADAP

Questions de la salle

17h00 Café de fin de formation



Programme et inscription :

<https://lEXT.so/HoXinN>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) :
Vendredi 30 janvier à 12H

Tarif : 450 € HT (540 € TTC)

Tarif -15% Avocat Jeunes professionnels
sur présentation d'un justificatif de statut
(dans les 5 premières années suivant la
prestation de serment pour les avocats) :
382,5€ HT (459€ TTC)

Relation clients :

relationclients@lEXTenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40

